

# Observation électorale de l'UA en Guinée : mission accomplie pour Matata Ponyo

PAGE 8

# ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 348 du Vendredi 23 Octobre 2020 Prix : 2.500 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 900 939 100  
E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econews.cd](http://www.econews.cd)  
Le média de l'émergence

# Félix Tshisekedi, le point de non retour

PAGE 2

## Le grand chantier de Sele Yalaghuli : « refondre le système fiscal pour créer les conditions d'une relance économique »

Invité jeudi au Pullman Grand Hôtel Kinshasa au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce belgo-congolaise luxembourgeoise (CCBCL), le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, a révélé le grand chantier sur lequel travaille ardemment son ministère. Il s'agit de la refonte en profondeur du système fiscal congolais pour en faire un outil d'incitation à la relance de l'économie. Le pari est relevé, mais l'argentier national ne s'avoue pas vaincu. Si le Gouvernement a réussi tant bien que mal à limiter les dégâts nés de la pandémie à Covid-19, il est d'avis que la prochaine bataille est d'arrimer l'économie congolaise sur l'orbite de la croissance. Ce qui passe par des réformes en profondeur du système fiscal.

PAGE 5



## PARLONS-EN

### Divorce consommé

ECONEWS

Ils ont fait semblant d'être en harmonie, apprenant à se supporter mutuellement, malgré les coups-bas et les contradictions qui minent leur coalition. Mercredi 21 octobre, on a eu finalement la preuve de la bataille interne qui rongait le couple. Les fissures sont telles que l'avenir s'assombrit de plus en plus. Le divorce est consommé.

Mais le plus important à ce niveau, c'est de savoir comment les uns et les autres vont gérer la suite des événements jusqu'à la prochaine échéance

(Lire à la page 2)

## L'idée d'une nouvelle majorité provoque l'insomnie au FCC

Page 3



## CORONAVIRUS

OBSERVONS LES MESURES  
ANNONCÉES POUR SE PROTÉGER  
ET PROTÉGER LES AUTRES

## Félix Tshisekedi, le point de non retour

**La crise est bien là. Sur décision du chef de l'Etat, la réunion du Conseil des ministres a été reportée à une date ultérieure, sans autre précision. La prestation de serment de trois juges constitutionnels, du reste boycottée par la FCC, a créé la panique au sein de la coalition au pouvoir. Les présidents de deux chambres et le Premier ministre n'ont pas fait le déplacement du Palais de peuple. Sans compter les députés et sénateurs FCC qui ont également brillé par leur absence. Pour Félix Tshisekedi, c'en est trop. Ce vendredi, dans un message à la nation, il va chercher à remettre les pendules à l'heure en prenant la stature de chef de l'Etat et de garant du bon fonctionnement des institutions. C'est le point de non retour, obligé d'aller jusqu'au bout de sa logique où tout peut arriver – dans un sens comme dans un autre.**

ECONEWS

Le président Félix Tshisekedi est arrivé au point de non retour comme un avion obligé de décoller malgré des défaillances ou le mauvais temps. Le chef de l'Etat, qui dit en privé avoir trop supporté, est passé à l'offensive. Tellement que le FCC tenait à l'humilié jusqu'au bout, il est monté d'un cran dans l'opinion congolaise en obtenant la prestation de serment de trois juges constitutionnels qu'il a récemment nommés.

S'étant senti des muscles poussés à sa sortie de la salle de congrès, Félix Tshisekedi n'entend pas en rester à cette étape. Désormais, il est convaincu que le contrôle supposé de la Cour constitutionnelle lui offre la possibilité de devenir le maître-jeu politique en sa qualité de chef de l'Etat. Depuis son

investiture, il a partagé ce leadership avec Joseph Kabila dont les partisans se sont toujours évertués à le faire savoir avec pompe. Cette humiliation devait prendre fin. Le 21 octobre 2020, un pas important a été franchi vers cette direction.

### « PLEINEMENT PRÉSIDENT » : EST-CE LA PREUVE ?

Ce n'est plus le même Félix Tshisekedi. Le FCC doit désormais l'intégrer dans son fonctionnement. Le Président de la République joue désormais sa survie jusqu'en 2023. L'inacceptable qu'il avait tolérée ne sera plus d'application.

Devenu maître du jeu, deux options se présentent devant lui. Il y a d'abord la ligne dure qui voudrait qu'il casse tout sur son passage. Cette ligne est encouragée par la majorité des Congolais, tous ceux qui ont été déçus



par la gestion des années Kabila. Ils sont malheureusement nombreux. Seulement, il n'est pas indiqué d'aggraver la crise en prenant des décisions populistes dont les conséquences sont néfastes pour la nation congolaise entière.

Dans son adresse, le chef de l'Etat tiendra compte de toutes les sensibilités. A commencer par son partenaire FCC, le chef de l'Etat devra engager des discussions directes et franches. La marche du pays n'étant pas l'affaire d'un groupe de gens, ces discussions devront s'élargir jusqu'aux Congolais qui voudront donner des avis sur la conduite des affaires du pays.

En bon diplomate, Félix Tshisekedi ne voudrait pas d'une rupture brutale des équilibres dans le pays. Il va

sans doute ramener tout le monde à de bons sentiments en recherchant un consensus national sur des questions qui divisent, sans aboutir à un partage équilibré du pouvoir. Une démarche qui ne vise que l'intérêt supérieur du pays.

En tout cas, pour l'instant, personne ne sait dire avec exactitude la grande surprise que le Président de la République réserve ce soir à son peuple. Le plus évident est que Félix Tshisekedi a décidé de tout annuler. Le rituel habituel de vendredi, où il présidait la réunion du Conseil des ministres, a été rompu. C'est à une date ultérieure qu'il a renvoyée la prochaine réunion du Conseil des ministres. Le boycott du mercredi a laissé une tache d'huile.

En froid depuis toujours avec son Premier ministre, la cérémonie du mercredi 21 octobre 2020 a consacré la rupture d'une collaboration qui prenait déjà des rides. Entre le chef de l'Etat et le Premier ministre, la rupture est bien réelle. Sans compter les rapports plus que tendus avec les présidents de deux chambres du Parlement.

En tout cas, ce vendredi, c'est une nouvelle ère qui commence. De quoi sera-t-elle faite ? Difficile à dire. Le rendez-vous est pris ce vendredi soir sur les antennes de la télévision nationale.

## Georges Kapiamba : « La coalition FCC-CACH s'avère antinomique aux aspirations profondes du peuple congolais »

ECONEWS

Le spectacle affligeant offert au peuple congolais par la coalition FCC-CACH à l'occasion de la nomination et la prestation de serment de trois juges de la Cour Constitutionnelle, récemment nommés par Ordonnance présidentielle, est symptomatique de l'insouciance de la classe politique face à la dégradation continue des conditions de vie de la population.

Au regard de cette énième crise, l'ACAJ se fait le devoir de rappeler, dans les lignes qui suivent, l'alerte qu'elle avait lancée dans son rapport sur l'An 1 de l'alternance, publié le 29 janvier 2020, et intitulé : « *Alternance politique en République Démocratique du Congo : de la lueur au leurre d'une coalition contre-nature* », en ces termes : « *Vivement préoccupée par cette situation inacceptable et*

*après évaluation conséquente, l'ACAJ tire la sonnette d'alarme et en appelle au sens de responsabilité des uns et des autres.*

*Au demeurant, elle proclame haut et fort que la coalition FCC-CACH n'augure point des lendemains enchanteurs pour la population congolaise.*

La défiance d'une grande partie de la population à l'égard du Gouvernement et des errements institutionnels constatés dans son fonctionnement est flagrante.

Il est dès lors urgent de sortir de la crise politique et institutionnelle latente et permettre au quinquennat en cours de connaître un second souffle qui permettrait l'amorce de l'amélioration des conditions de vie de la population.

Considérant d'une part, que la composition de l'Assemblée nationale, dont le gouvernement est reflet, doit à

la fois représenter la pluralité et les attentes du peuple congolais et à la fois dégager une majorité claire pour assurer la stabilité du gouvernement, et d'autre part, de concilier le fonctionnement et l'action de ce dernier aux besoins du plus grand nombre, l'ACAJ propose un recours ultime à l'arbitrage du peuple souverain, bénéficiaire attitré de l'action gouvernementale.

En clair, comme la crise perdure, l'ACAJ en appelle au recours à l'article 148 de la Constitution sur la dissolution de l'Assemblée nationale. Comme indiqué ci-dessus, la composition du Gouvernement est tributaire de la majorité constatée à l'Assemblée nationale.

Par conséquent, si son fonctionnement normal se trouve handicapé par le diktat de la majorité parlementaire, il revient au garant du bon fonctionnement des ins-

titutions nationales d'en tirer toutes les conséquences appropriées conformément aux prescrits constitutionnels susdits. Au demeurant, le recours aux élections législatives anticipées s'impose.

« *Cette solution aurait pour vertu de doter le pays d'une autre majorité parlementaire de laquelle serait issu un gouvernement stable et cohérent qui libérerait l'Etat du carcan partisan et égoïste dans lequel l'emprisonne actuellement la coalition FCC-CACH. Pour ce faire, le Président de la République et son prédécesseur, parrains de ladite coalition, sont priés de constater et reconnaître l'impossibilité du maintien de la coalition FCC-CACH qui s'avère antinomique aux aspirations profondes du peuple congolais* », a rappelé Me Georges Kapiamba, président de l'ACAJ.

## PARLONS-EN

### Divorce consommé

(Suite de la Une)

électorale de 2023.

La cérémonie de prestation de serment de trois juges constitutionnels a marqué une fracture politique dangereuse pour le pays et la coalition au pouvoir. Dans la salle de Congrès du Palais du peuple, le Premier ministre et l'écrasante majorité de son Gouvernement étaient introuvables. Tous ont suivi le mot d'ordre de leur camp politique, le FCC. Le boycott a été au rendez-vous.

Le bras de fer est ouvertement lancé, la ligne rouge a été franchie. Il faut s'attendre au pire, car tout combat entre deux puissances entraîne toujours des dommages collatéraux considérables.

Quant à la suite des événements, l'opinion publique est partagée. Tous sont suspendus au message qu'adresse ce soir le chef de l'Etat à la nation.

Au regard des tirs croisés venant de toutes parts, le suspense et le doute vont longtemps planés dans l'esprit du Congolais.

La population, première victime de ce combat imminent, en a marre de ces querelles intestines au sommet de l'Etat.

S'il vous plait, réconciliez-vous pour le bonheur de la RDC et de son peuple ! Il n'est pas trop tard pour répartir du bon pied.

Depuis 1990, la démocratie congolaise bat de l'aile. Quoi que chaotiques, les trous cycles électoraux de 2006, 2011 et 2018 ont suscité un nouvel espoir. Malheureusement, il est en train de s'envoler.

Avec cette nouvelle crise qui s'installe entre les deux partenaires à la coalition, on craint que la RDC fasse un grand recul en termes d'acquis démocratiques.

## L'idée d'une nouvelle majorité parlementaire provoque l'insomnie au FCC

**En République démocratique du Congo, l'actualité politique évolue à un rythme infernal. Alors que le Président de la République promet de s'adresser à la nation ce vendredi, l'Assemblée nationale a décidé de reporter sine die toutes les plénières. Un tsunami de forte amplitude se prépare. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on réfléchit déjà sur le projet de nomination d'un informateur pour identifier une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Le boycott de la dernière prestation de serment de trois nouveaux juges constitutionnels a créé de profondes fissures au sein du FCC, la famille politique de Joseph Kabila. Perdre la majorité parlementaire donne véritablement de l'insomnie aux partisans de Joseph Kabila.**

HUGO TAMUSA

**A**u FCC, on tire sur tout ce qui bouge. Le ministre de l'urbanisme, Pius Muabilu, subi les pressions les plus fortes parce qu'il a osé à l'encontre du mot d'ordre donné par cette plate-forme politique. La famille politique de l'ancien président Joseph Kabila avait intimidé l'ordre à tous les partisans de pas se pointer au Palais du peuple mercredi dernier. Mais face à un président de la République qui monte en puissance et qui a la possibilité d'un autre mandat.

Le choix opéré est justifié, celui de l'avenir avec le président Tshisekedi. Avec des incidents à répétition, un nombre important de députés et élus de la majorité a décidé de quitter le navire FCC. Mais, la loi est intraitable depuis sur le vagabondage des acteurs politiques. Basculer ne

devra pas se faire n'importe comment. La loi frappe d'interdiction de transhumance pendant le mandat. Mais, la vérité est que le FCC est une réalité de fait. Juridiquement, il ne peut pas prendre en otage les regroupements politique qui le forment.

Pris individuellement, les regroupements politiques peuvent reprendre leur liberté et former une nouvelle coalition majoritaire au sein de l'Assemblée nationale.

La première conséquence est le gouvernement qui est déjà en situation d'expédition des affaires courantes, au moins cette semaine, pourra tomber afin de donner lieu à la désignation d'un informateur pour identifier une nouvelle majorité.

### LA GRANDE PEUR

Alors que l'Assemblée nationale a suspendu ses plénières pour raison, dit son rap-



La bataille promet d'être rude à l'Assemblée nationale

porteur, des mesures barrières liées à la pandémie à Covid-19, un analyste indépendant voit les choses autrement.

Il soupçonne une tactique habile du FCC, majoritaire à l'Assemblée nationale, pour compliquer la tâche à l'informateur, si jamais Félix Tshisekedi levait cette option. « L'informateur pour identifier la majorité n'a pas besoin d'aller au Palais du peuple. Il fait des tractations de terrain et en dégage une conclusion. Le président nomme un Premier ministre et constitue son Gouvernement. Il n'a pas non plus besoin jusque-là d'aller au Parlement. C'est l'investiture

qui exige de passer au Parlement. Si une nouvelle majorité est trouvée, il faut dire au revoir au bureau actuel, car cette majorité devrait se traduire jusqu'au bureau de l'Assemblée nationale. C'est toute la problématique de la réunion du FCC de 48 heures qui demande aux parlementaires d'être unis et de regarder l'option d'aller vers la cohabitation. Malheureusement, ce n'est pas le FCC qui a la conduite des événements... », note cet analyste.

### LE FCC EN OPPOSITION ?

Le FCC pourrait-il déjà basculer dans l'opposition ? La

question taraude les esprits. L'évolution politique actuelle, voire le discours entendu du FCC donne à penser que la famille politique de l'ancien président Joseph Kabila expérimente déjà l'opposition.

Les termes contenus dans les derniers communiqués du FCC rappellent curieusement des phrases des communiqués d'opposants. Cette nouvelle expérience risque de devenir une réalité. Un cauchemar qu'on ne voudrait pas vivre les bonzes du FCC. L'agitation actuelle s'explique par la peur bleue qui se constate au sein du FCC. Des réunions se succèdent à un rythme effréné depuis vendredi.

## Présidentielle du 31 octobre en Côte d'Ivoire : Me Sylvain Lumu, l'expert congolais au sommet de la Mission de l'OIF

ECONEWS

**A** la demande des autorités ivoiriennes, Mme Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la Francophonie, a décidé de déployer une mission d'information et de contacts à l'occasion de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu le 31 octobre 2020, et, éventuellement, le second tour, le 28 novembre 2020, en Côte d'Ivoire.

Compte tenu de son expérience en matière électorale, l'expert juriste électoral congolais a répondu positivement au souhait de l'OIF de le voir prendre part à cette mission qui séjournera en Côte d'Ivoire entre le 26 octobre et le 02 novembre 2020 pour le premier tour, et y retournera en cas de second tour ainsi que d'accepter d'assurer d'en assurer les fonctions de rapporteur technique, sous l'autorité

du chef de délégation. La mission sera conduite par l'ambassadeur Désiré Nyaruhirira, Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale et vise à évaluer les conditions d'organisation et de déroulement des différentes étapes du processus électoral : établissement des listes électorales et les modalités de distribution des cartes d'électeur ; campagne électorale ; organisation matérielle et technique du scrutin ; acceptation, par les parties, des résultats de l'élection, etc.

La délégation sera ainsi amenée à rencontrer les autorités nationales, les organes de gestion de l'élection, les candidats, les représentants de la société civile et les partenaires internationaux sur place.

Elle devra se prononcer, sur la base des éléments d'analyse et d'évaluation objectifs, au sujet de la confor-



Me Sylvain Lumu

mité du processus électoral aux engagements des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie à travers la Déclaration de Bamako (2000) en matière d'élections « libres, fiables et transparentes » et formulera des recommandations sur les domaines dans lesquels l'OIF pourrait apporter une contribution en matière de renforcement de la démocratie et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Habitué de la maison et des contextes internationaux et multiraciaux, l'éminent avocat congolais offre aussi son expertise à cette organisation dans d'autres pays comme au Mali, au Gabon, au Burkina Faso, en République centrafricaine, au Congo Brazza, etc. Pour rappel, Me Sylvain Lumu Mbaya est directeur de l'Institut Alternatives citoyennes pour la gouvernance démocratique et doctorant en droit

public à l'Université de Bordeaux et de Kinshasa. Au niveau international, il est membre du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF/OIF) que dirige le Général Siaka Sangaré et dont le siège est au Québec. Défenseur acharné des droits de l'Homme et, à ce titre, Il a été également Secrétaire technique à la Commission nationale des droits de l'Homme de la RDC.

S'il faut s'en tenir à son parcours professionnel et académique exceptionnels, ce jeune, dynamique et pétri de talents, constitue bel et bien l'oiseau rare sur la liste très limitée des gestionnaires de l'administration électorale dans notre pays.

A travers cette nième mission, la RDC est encore honorée par le biais de son digne fils dont les compétences ne sont plus à démontrer dans ce domaine.

En marge de la prestation de serment de trois juges de la Cour Constitutionnelle

## Bataille rangée FCC-CACH : le peuple sacrifié

Que va-t-il se passer après la saga politique autour de la prestation de serment de trois juges de la Cour Constitutionnelle ? Il y a, d'une part, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui s'adresse à la Nation ce vendredi 23 octobre 2020 et, d'autre part, le Front commun pour le Congo (FCC) qui, selon certaines indiscretions, devait se réunir, hier jeudi 22 octobre 2020, pour évaluer la situation politique actuelle. Difficile de l'imaginer pour l'instant. Entre-temps, la crise institutionnelle en République démocratique du Congo ne fait qu'aggraver les conditions de vie de la population. D'où l'interpellation de cette dernière qui demande à la classe politique de privilégier ses intérêts.

VÉRON KONGO

En décidant, contre vents et marrées, de prendre acte de la prestation de serment de trois juges de la Cour Constitutionnelle qu'il a nommés le 17 juillet 2020, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a-t-il réussi un coup de maître ? Les jours à venir nous édifieront à cet effet, étant donné la désapprobation, par le Front commun pour le Congo (FCC), de la désignation de ces hauts magistrats dont la proposition a été pourtant avalisée par le Conseil supérieur de la magistrature.

Cette nomination, comme on le sait, a, non seulement suscité de vives réactions de la part du FCC, mais

continue à défrayer la chronique.

Y a-t-il un agenda caché autour de cette affaire par la coalition au pouvoir, à savoir le FCC et le CACH (Cap pour le changement) ? s'interroge-t-on. Car, avancent bon nombre d'observateurs, un conflit d'une telle ampleur n'honore pas les deux parties et encore moins la République démocratique du Congo. Autrement, soutiennent-ils, cela confirme l'absence d'indépendance de la magistrature. Vrai ou faux ?

### DINDON DE LA FARCE

Alors que la désignation de ces trois hauts magistrats à la Cour Constitutionnelle fait l'objet de contestation de la part des partisans du FCC, le peuple congolais, tout en



Entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, c'est «je t'aime non plus»

passant outre les considérations politiques, continue à vivre d'espoir en attendant les jours meilleurs. Mais avec le spectacle de ping-pong que lui présente régulièrement la coalition FCC-CACH, il se sent floué par les acteurs qui, apparemment, ne visent que leurs propres intérêts.

La bataille rangée entre ces deux plate-formes politiques autour de la nomination de ces trois hauts magistrats de la Cour Constitutionnelle en est une illustra-

tion. Le FCC accuse le chef de l'Etat d'avoir violé la Constitution. Faux, rétorque le CACH qui soutient que la nomination, suivie de la prestation de trois hauts magistrats intervenue le mercredi 21 octobre 2020, sont conformes aux normes.

Face à cette situation, la population perd progressivement sa confiance à la coalition au pouvoir. Les langues se délient en poussant parfois le chef de l'Etat à décider de la dissolution du Parle-

ment et en invitant les partisans de Joseph Kabila, qu'elles qualifient de «nostalgiques», à cesser avec des manœuvres sordides. Car, une année et demie après, le constat qui se dégage est que régime en place ne décolle toujours pas.

Se sentant sacrifié, le peuple congolais monte au créneau en lançant un appel pressant à la coalition FCC-CACH afin qu'elle privilégie les actions à mener en sa faveur.

## Evasion spectaculaire à Beni : l'Onu promet de renforcer la sécurisation de la prison centrale de Kangbayi

A.T.

La prison centrale de Kangbayi à Beni, dans la province du Nord-Kivu, a connu une évasion spectaculaire de mille trois cents détenus dans la matinée du mardi 20 octobre 2020.

Œuvre des hommes armés non autrement identifiés, cette évasion a suscité des réactions diverses dans les milieux des organisations non gouvernementales de la RDC.

Préoccupé par ce triste événement, le mouvement citoyen Lucha appelle les autorités civiles, judiciaires et militaires à sanctionner sévèrement toutes les personnes ayant concouru à la matérialisation de cette évasion, soit par complicité, soit par négligence. Il demande également de mener des enquêtes sans complaisance, afin de retrouver les fugitifs et les retourner dans un lieu sûr et sécurisé de détention.

Aussitôt informée, l'Onu a promis de renforcer les dis-



Vue partielle de la ville de Beni

positifs sécuritaires pour protéger cette maison carcérale contre les attaques extérieures.

«Nous allons travailler pour renforcer la sécurisation de la prison de Kangbayi !», a promis le représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations Unies en RDC, en charge des opérations et de la protection, David Gressly, au sortir de sa rencontre, le mercredi 21 octobre, avec le maire adjoint

de Beni, Modeste Bakwanamaha.

«On a déjà déployé des forces d'intervention rapide, aussi on a utilisé nos drones pour aider à la recherche des fugitifs. On va continuer à donner un appui jusqu'à ce qu'ils soient tous retrouvés. On était en train de discuter aussi sur ce qu'il y a lieu de faire pour protéger la population parce qu'on sait bien que les criminels arrêtés sont dans la nature», a indiqué David

Gressly, cité par radiokapi.net.

Il a également annoncé l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) aux forces de l'ordre pour retrouver les évadés : «J'espère voir la prison moi-même, et voir sur ce qu'il y a lieu de faire pour renforcer la sécurité de cette prison pour éviter à l'avenir l'évasion des détenus. On va tra-

vailer dans l'immédiat pour rechercher les fugitifs. Mais on va continuer d'appuyer les autorités pour lutter contre la criminalité et l'éviter à l'avenir».

Le représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC est arrivé mercredi dernier à Beni, accompagné d'une délégation de la représentation de la France et de la Grande-Bretagne dans l'Est de la RDC ainsi que du commandant de la Force de la Monusco.

Cette délégation devait se rendre hier jeudi dans le secteur de Ruwenzori pour échanger avec les acteurs locaux sur la problématique de la protection des civils.

Pour bon nombre d'observateurs, la décision prise par l'Onu pour sécuriser la prison centrale de Kangbayi est salutaire dans la mesure où elle épargnera, désormais, cette maison carcérale d'éventuelles évasions. Pour atteindre cet objectif, il a été demandé aux FARDC de travailler en parfaite collaboration avec les troupes onusiennes.

# Le grand chantier de Sele Yalaghuli : « refondre le système fiscal pour créer les conditions d'une relance économique »

**Invité jeudi au Pullman Grand Hôtel Kinshasa au déjeuner-conférence de la Chambre de commerce belgo-congolaise luxembourgeoise (CCBCL), le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, a révélé le grand chantier sur lequel travaille ardemment son ministère. Il s'agit de la refonte en profondeur du système fiscal congolais pour en faire un outil d'incitation à la relance de l'économie. Le pari est relevé, mais l'argentier national ne s'avoue pas vaincu. Si le Gouvernement a réussi tant bien que mal à limiter les dégâts nés de la pandémie à Covid-19, il est d'avis que la prochaine bataille est d'arrimer l'économie congolaise sur l'orbite de la croissance. Ce qui passe par des réformes en profondeur du système fiscal. Au ministère des Finances, un Task force piloté par Lokadi Moga, ancien directeur général des impôts, travaille sur ce grand projet.**

F.K.

Entre les hommes d'affaires et l'Etat, il y a souvent un conflit d'intérêt. Lorsque l'Etat veut accroître les recettes par voie de prélèvement d'autorité, les hommes d'affaires cherchent à leur tour à maximiser le profit. Un antagoniste difficile à gérer. Dans le cadre d'un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce belgo-congolaise luxembourgeoise, le ministre des Finances, Sele Yalaghuli, a donné les assurances nécessaires du Gouvernement à assainir véritablement l'environnement des affaires pour aider les opérateurs économiques à exercer en toute sécurité.

Alors que la pression exercée par la pandémie à Covid-19 est en train de s'apaiser, l'argentier national a rassuré les opérateurs économiques affiliés à la CCBCL de l'accompagnement du Gouvernement. Pendant plus d'une heure, le ministre des Finances a entretenu son auditoire sur « *Les mesures fiscales et parafiscales durant la période de la Covid-19 et les perspectives post Covid-*

19 ».

Autour d'un déjeuner, les opérateurs économiques, par le biais de l'Administrateur de Fédération des Entreprises du Congo (FEC), Kimona Bononge, ont rappelé le contexte difficile dans lequel ils ont travaillé pendant la période de l'état d'urgence sanitaire, revenant largement sur les difficultés d'application des mesures gouvernementales destinées à soutenir le monde des affaires.

## NOUVEAU CHALLENGE

Certes, la grande tempête créée par la Covid-19 commence à diminuer d'intensité, Sele Yalaghuli pense que c'est l'occasion de s'attaquer au grand chantier qu'est la refonte en profondeur du système fiscal congolais. Sur ce point précis, la RDC accuse un grand retard par rapport à d'autres pays de l'Afrique subsaharienne.

Si la moyenne de la pression fiscale dans cette région se situe autour de 20%, la RDC se trouve au bas de l'échelle avec à peine 9%. « *C'est une situation qui doit changer* », reconnaît le

ministre des Finances.

Aussi s'est-il fixé le pari de gagner la grande bataille de la refonte du système fiscal national pour créer les conditions de la relance économique. Le pari est certes relevé, mais le ministre des Finances reconnaît qu'il est faisable.

Au travers de cette grande réforme, il s'agit, selon lui, de rendre plus compétitif et plus attractif la RDC aux investisseurs, d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter les recettes publiques, d'optimiser et simplifier les procédures. Il est aussi question de lutter contre la corruption, de réduire le coulage des recettes et la fraude et de s'assurer de l'équilibre de la cohérence globale de tout le système fiscal. Ce n'est pas un vœu pieux, promet-il. Car, depuis lors, un Task force, piloté par Lokadi Moga, ancien directeur général des impôts, travaille sur ce projet au sein du ministère des Finances.

## SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ

Intervenant sur l'accompagnement du secteur privé dans le contexte de la Covid-19, le ministre des Finances s'est appesanti sur la situation macro-économique du pays depuis 2014 où l'Etat a accru son intervention sur le plan économique non seulement pour accompagner les opérateurs économiques en créant des externalités positives en vue de rendre compétitive l'économie nationale, mais aussi apporter des réponses conjoncturelles appropriées pour atténuer les effets de la Covid-19 sur l'éco-

nomie. Entre autres mesures prises par l'Etat congolais en rapport avec la survenance de la Covid-19, l'argentier national a fait mention de l'exonération de la TVA à l'importation et à la vente de produits pharmaceutiques, à la suspension pour trois mois de la TVA à l'importation et la vente de produits de première nécessité, à l'enlèvement d'urgence des intrants et produits pharmaceutiques, à la suspension pour trois mois de certaines missions de contrôle dans les entreprises, à la suspension pour trois mois des pénalités en cas de retard de dédouanement des produits de première nécessité, au renforcement de SYDONIA pour une meilleure prise en charge des opérations d'import-export, à la suspension pour trois mois de certaines perceptions provinciales sur les produits agricoles et à l'interdiction du déguerpissement des locataires sur la période de mars à juin 2020.

Au moment où l'Etat congolais s'active à relancer l'économie, après la vague suscitée par la pandémie à coronavirus, Sele Yalaghuli a indiqué que le Gouvernement s'emploie à renforcer la gouvernance pour préserver la stabilité du cadre macro-économique en déployant une batterie de mesures, dont le Pacte de stabilité signé avec la Banque Centrale du Congo, l'augmentation des recettes intérieures et extérieures par les caisses enregistreuses TVA, la Maison des Finances, les appuis budgétaires de la Banque Mondiale, du FMI, de la BAD et BADEA ainsi que les réformes structurelles.

Si la situation économique est globalement stable, l'argentier national reconnaît que la plus grande réforme à mettre en œuvre est « *la refonte du système fiscal* » national. « *Cela permettra de rendre l'économie plus compétitive avec des lois permanentes* », note-t-il.

Très édifié par les assurances du ministre des Finances, le président de la CCBCL, Georges Mukuna, s'est félicité de la tenue de ce déjeuner-conférence qui a connu la participation du ministre de l'Artisanat, Petites et Moyennes Entreprises ainsi que celle de l'ambassadeur du Royaume de Belgique en RDC.

Pour rappel, la Chambre de commerce belgo-congolaise-luxembourgeoise a été créée le 20 octobre 1988 sous forme d'Asbl à l'initiative d'hommes d'affaires belges et congolaises désireux de renforcer les relations commerciales entre les opérateurs économiques belges et congolais. La Chambre a pour objet de soutenir et favoriser le développement des relations entre toute personne physique et morale de nationalité congolaise et belge, principalement dans le domaine industriel, agricole, commercial, professionnel, social, culturel, touristique et ce, en vue d'améliorer le statut de toute personne de nationalité congolaise et belge et le développement de chacun de ces pays.

La Chambre représente actuellement plus d'une centaine d'entreprises et offre de nombreux services de nature à leur faciliter l'ouverture dans le monde des affaires.

## « L'Afrique et l'Europe ensemble pour un partenariat vert »

Ces derniers mois, le monde tel que nous le connaissons a changé d'une manière inimaginable il y a encore un an. Cependant, même avant que la pandémie à Covid-19 se déclare, la voie vers un avenir durable était menacée.

Nous étions déjà confrontés à des problèmes liés à l'urgence climatique, à la perte de biodiversité et à la pollution. Il fallait agir pour réconcilier la planète avec l'économie. L'Union européenne a franchi une étape décisive avec le lancement du pacte vert pour l'Europe.

De la manière dont nous produisons à celle dont nous consommons, le pacte vert est une stratégie de croissance ambitieuse pour

relever les énormes défis climatiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Notre réussite dépendra de notre collaboration avec les pays partenaires à l'échelle de la planète, dans le cadre de partenariats internationaux, notamment des accords commerciaux et des initiatives écologiques. Pour cela, nous avons besoin d'alliés et de partenariats.

Un partenariat essentiel est celui qui nous unit avec notre voisin le plus proche, notre continent jumeau et notre partenaire naturel: l'Afrique. L'UE et l'Afrique doivent faire le choix d'un avenir moins pollué par le carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et résilient face aux chan-

gements climatiques pour pouvoir atteindre les objectifs de développement durable.

Nous pouvons y parvenir grâce à un partenariat international solide, doté d'objectifs ambitieux. Cela signifie qu'il faut proposer des solutions intégrées pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement et qui tiennent compte des aspects économiques et sociaux.

Notre attention doit se porter sur la réalisation de progrès rapides dans des domaines présentant un grand potentiel pour nos deux continents: des systèmes énergétiques et alimentaires durables, la protection de la biodiversité par la restauration des écosystèmes, la lutte

contre le trafic d'animaux sauvages et la gestion durable des forêts, des terres et des zones protégées. C'est ce que nous faisons par exemple en République démocratique du Congo en soutenant l'Alliance Virunga, pour protéger l'extraordinaire biodiversité du Parc, levier essentiel du développement et de la stabilisation de la région.

Une chose est sûre, la transition verte nécessitera de très gros investissements. Les fonds publics ne suffiront pas à eux seuls. C'est pourquoi l'UE réduit les risques liés aux investissements pour encourager le secteur privé en Afrique à participer et à soutenir une transition verte pour tous.

Alors que le monde est

confronté à une pandémie mondiale et à ses conséquences, un partenariat vert stratégique entre l'Afrique et l'Europe sera essentiel dans les années à venir. L'UE collaborera avec la République démocratique du Congo et soutiendra ses efforts en vue d'une transition verte qui rendra les économies pérennes et qui profitera à tous. En travaillant ensemble dans leur intérêt mutuel, l'Afrique et l'Europe peuvent «reconstruire en mieux», en bâtissant un monde plus vert, plus durable et plus inclusif pour tous. Jutta Urpilainen.

COMMISSAIRE EUROPÉENNE POUR LES PARTENARIATS

## La Cour Constitutionnelle affiche complet : Tshisekedi impose sa marque

Malgré toutes les mauvaises prédictions et le mot d'ordre de boycott d'une frange importante des députés, sénateurs et membres du Gouvernement d'obédience FCC (Front commun pour le Congo), les trois nouveaux juges de la Cour Constitutionnelle ont finalement prêté serment mercredi devant le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Les juges Dieudonné Kaluba, Alphonsine Kalume et Dieudonné Kamulete Badibanga ont été officiellement investis. Tous les obstacles dressés sur leur chemin ont été déboulonnés. Sans heurts. La longue marche, entamée depuis leur nomination le 17 juillet 2020, est arrivée finalement à terme. Tout est accompli ! C'est une page qui est tournée et une nouvelle qui s'ouvre sous l'ère Tshisekedi. Les élucubrations du FCC, qui a multiplié les communiqués la veille de cette prestation de serment, soit le mardi 20 octobre, n'ont pas eu raison de la détermination du chef de l'Etat à aller jusqu'au bout de sa logique. La polémique est définitivement close. On n'en parlera plus. De son côté, le FCC de Joseph Kabila n'a pas encore dit

son dernier mot.

Toujours est-il que la bataille est déjà perdue. On voit mal comment les trois nouveaux juges constitutionnels pourraient être récusés. Sûrement, le premier dossier qui attend les 9 juges de la Cour Constitutionnelle – le quorum étant désormais atteint – sera la requête en interprétation de la Constitution introduite par le FCC en date du 20 octobre 2020.

Il y a cependant une tache d'huile qu'il faudra souligner en marge de cette prestation de serment. C'est l'absence remarquée de présidents de deux chambres du Parlement et du Premier ministre, tous estampillés FCC. Entre les fonctions d'Etat et l'allégeance à leur plate-forme politique, les trois personnalités de la République ont préféré se plier aux directives du FCC.

Les conséquences sur le plan politique ne vont pas tarder. Les prochains jours promettent d'être très mouvementés sur le terrain politique.

ECONEWS



# Discordances entre les coalisés au pouvoir : la Société civile opte pour la dissolution du Parlement

**Le boycott, par les présidents des deux chambres du Parlement et du Premier ministre ainsi que des parlementaires et ministres du Front commun pour le Congo (FCC), de la prestation de serment des trois juges de la Cour Constitutionnelle du mercredi 21 octobre, amène la Société civile de la RDC à demander la dissolution de l'Assemblée nationale. L'ONG La Voix des sans voix pour les droits de l'Homme (VSV) va plus loin en sollicitant la fin de la coalition FCC-CACH (Cap pour le changement) au pouvoir et la révocation du Premier ministre.**

OLIVIER DIOSO

« Nous demandons au Chef de l'Etat de faire preuve de courage en mettant fin à la vraie-fausse coalition politique FCC-CACH pour sauver la RDC, en dissolvant l'Assemblée nationale qui est à la base de plusieurs crises politiques en RDC, en révoquant le Premier ministre, Sylvestre Ikunga Ikunkamba, trop attaché aux mots d'ordre de sa famille politique (FCC) alors qu'il est appelé à collaborer étroitement avec le Président de la République », fait valoir l'ONG La Voix des sans voix pour les droits de l'Homme (VSV). Qui n'est pas à sa première demande de voir la coalition FCC-CACH voler en éclats.

En effet, opposée dernièrement à l'entérinement par l'Assemblée nationale de la désignation de Ronsard Malonda à la présidence de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), cette ONG de défense des droits humains avait demandé instamment au Chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée na-

tionale et de mettre fin à la coalition avec le FCC. Cela en sa qualité de garant du bon fonctionnement des institutions.

## RISQUE DE VOIR LE PAYS ÊTRE PRIS EN OTAGE

La représentation des forces vives de la Nation a exprimé ce souhait, mercredi 21 octobre, à la suite de l'absence de caciques du FCC - en dehors de ses éléments dits incontrôlés - qui ont séché la cérémonie de prestation de serment des trois juges de la Cour Constitutionnelle qui a eu lieu au Palais du peuple.

Certains de ses membres ont exprimé à la presse ce qu'ils pensent de cette situation.

Pour le coordonnateur général de la Société civile de la RDC, Christopher Ngoy, il condamne l'absence délibérée d'officiels du FCC et pense que le pays ne devrait pas être pris en otage par la classe politique. « *Le gouvernement ou les représentants du peuple devraient être présents.*



La salle des Congrès du Palais du Peuple

*Mais ils ont préféré suivre les directives de leurs partis politiques. Pour remettre la démocratie sur la voie, cela passe par la dissolution de l'Assemblée nationale et la fin de la coalition FCC-CACH ».*

Quant au Bishop Abraham Djamba de la Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (SYMOCEL), il insiste sur la nécessité de préserver l'indépendance de la justice en RDC et s'insurge contre la dépolitisation de la Cour constitutionnelle.

De son côté, Jonas Tshiombela de la Nouvelle Société civile congolaise (NSCC) estime que la cérémonie de prestation de serment des trois juges de la Cour constitutionnelle a évité une prise en otage de la justice du pays. « *Il y a une crise de confiance entre eux,*

*et ils risquent de prendre en otage l'avenir du pays », a-t-il fait savoir.*

## ADRESSE DU CHEF DE L'ETAT À LA NATION

Devant cette situation, qui a provoqué des interprétations et autres spéculations dans tous les sens, le Président de la République et Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, tient à fixer l'opinion nationale. Il s'adresse à la Nation ce vendredi 23 octobre, selon un communiqué du directeur a.i. de cabinet, Désiré-Cashmir Kolongele Eberande. Pour dire exactement quoi ? Va-t-il annoncer la fin de la coalition ? La dissolution du parlement ? Va-t-on vers la cohabitation ? Autant de questions que se pose l'opinion et dont les réponses ne seront peut-être contenues dans le message

du Chef de l'Etat. Message de tous les enjeux pour la gestion du pays et de tous les dangers pour le mariage de raison conclu entre le Front commun pour le Congo de Joseph Kabila et le Cap pour le changement de Félix Tshisekedi.

C'est ainsi que la 54<sup>ème</sup> réunion du Conseil des ministres prévu pour ce vendredi 23 octobre est renvoyée à une date ultérieure, selon le communiqué de la Présidence de la République. Ce qui paraît normal dans la mesure où le Président de la République ne pouvait pas présider le Conseil des ministres comme si de rien n'était. Alors qu'il venait de subir un revers de la part de son allié politique.

En attendant, tout le monde garde son souffle et attend ce que dira le chef de l'Etat dans son message.

## Bras de fer FCC-CACH : la population exprime son ras-le-bol

NOURA MUKABA (STAGIAIRE IFASIC)

En marge de la cérémonie de prestation de serment des trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle qui a eu lieu mercredi 21 octobre 2020 dans la salle des congrès du Palais du peuple, la population a appelé le président Tshisekedi à dissoudre l'Assemblée nationale. Cela suite à l'absence de présidents des deux chambres du Parlement, à savoir Jeannine Mabunda, présidente de l'Assemblée nationale, et Alexis Thambwe Mwamba, président du Sénat, tous les deux membres du Front commun pour le Congo (FCC).

Il sied de rappeler qu'un jour avant la cérémonie, les présidents de deux chambres

du Parlement avaient fait savoir, dans leur lettre commune adressée au Président Tshisekedi, qu'ils ne sauraient ni organiser cette cérémonie, ni en être partie prenante. Et sans doute, ils ont été respectueux de leur décision. Néanmoins, le premier vice-président du Sénat était de la partie. Et c'est lui qui a accueilli le Président de la République à son arrivée au Palais du peuple.

Outre l'absence de présidents de deux chambres du parlement à cette cérémonie, il convient également de signaler celle remarquée du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Une situation que les invités et autres sympathisants des partis politiques présents sur le lieu ont déplorée en parlant même d'un sabotage. « *Nous avons re-*



*marqué un désordre, dès notre arrivée à l'entrée de l'hémicycle. Il n'y avait personne pour accompagner les différentes personnalités et les installer. Dans la salle, il y avait des va-et-vient des invités. Vous voyez les conditions dans lesquelles la cérémonie s'est déroulée », a indiqué un sympathisant du Front commun pour le Congo*

de l'ancien Président de la République, Joseph Kabila, sous le sceau de l'anonymat.

Mécontent de l'attitude de ses "chefs", il regrette que le Président Tshisekedi ait été humilié à ce point. Pour lui, ce dernier n'a qu'à tirer les conséquences de l'acte posé par ses alliés politiques.

Et un autre de CACH (Cap pour le changement) de

Félix-Antoine Tshisekedi de souligner : « *C'est vraiment décevant pour la classe politique congolaise. Chacun ne voit que ses intérêts. Même aveuglement et – excusez-moi le terme – bêtement, on suit le mot d'ordre du chef. Même s'il est mal donné et va contre l'intérêt général. Comment les sénateurs et députés dignes de ce nom peuvent-ils chercher à ridiculiser un chef de l'Etat en fonctions ? C'est sans doute une première en Afrique et dans le monde. Méritent-ils encore la confiance du peuple ? Je ne crois pas. Si le président de la République tient à réussir son mandat, il est appelé à dissoudre le Parlement qui n'est d'ailleurs qu'une caisse de résonance. Le gouvernement n'est pas épargné non plus ».*

# Observation électorale de l'UA en Guinée : mission accomplie pour Matata Ponyo

« Nul n'est prophète chez lui », rappelle une sagesse biblique. C'est le cas pour le Premier ministre honoraire Matata Ponyo Mapon.

Si dans son pays, la République démocratique du Congo, ses prouesses sont souvent méconnues, en Afrique, par contre, son travail et son expertise inspirent confiance et respect.

Après avoir fait appel à lui en 2018 pour superviser sa mission d'observation à la présidentielle togolaise, l'Union africaine (UA) s'est encore rabattue sur les services de Matata Ponyo Mapon pour conduire sa Mission d'observation à la présidentielle guinéenne, tenue le 18 octobre 2020.

Au terme du mandat reçu de l'UA, Matata vient de produire la déclaration préliminaire de ses d'observations, menées sous l'égide de l'Union africaine aux côtés d'ambassadeurs accrédités auprès de l'UA

à Addis-Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et de membres d'organisations de la Société civile africaine.

C'est donc un travail accompli à l'honneur de l'Afrique en général, et de la RDC, en particulier, condensé sur 10 pages. Il rend compte des directives précises reçues du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, pour la bonne tenue de la présidentielle guinéenne. Cette déclaration préliminaire rend compte du déroulement de la présidentielle du 18 octobre 2020 et propose des recommandations autant au Gouvernement de la Guinée qu'à toutes les forces vives guinéennes pour préserver les acquis de la démocratie. En voici le contenu.

ECONEWS

## Mission d'observation électorale de l'Union africaine dans le cadre de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020 en République de Guinée

### DECLARATION PRELIMINAIRE

#### I. Introduction

Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), S.E.M Moussa Faki Mahamat, a décidé du déploiement d'une Mission d'Observation Electorale (MOEUA) en République de Guinée dans le cadre de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020. La MOEUA en République de Guinée est conduite par Son Excellence Matata Ponyo Mapon, ancien Premier Ministre de la République Démocratique du Congo. Elle est composée d'ambassadeurs accrédités auprès de l'Union Africaine à Addis-Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et de membres d'organisations de la société civile africaine.

La MOEUA comprend 25 observateurs venant de 13 pays représentatifs de la diversité géographique du continent, à savoir Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Mali, Mozambique, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo.

La MOEUA publie dans la présente déclaration ses constats préliminaires au terme de l'observation des opérations de vote et de dépouillement des voix. Elle va continuer à suivre l'évolution du processus électoral à l'issue duquel elle offrira une évaluation détaillée de la conduite de celui-ci dans un rapport final.

#### II. Objectifs et Méthodologie de la Mission

1. La MOEUA a pour mandat l'évaluation professionnelle et impartiale de la régularité et de la transparence de l'élection du 18 octobre 2020. Ce mandat est basé sur les dispositions pertinentes de la Charte Africaine de la Démocratie,

des Elections et de la Gouvernance (CADEG) adoptée en 2007 et entrée en vigueur en 2012, visant à améliorer les processus électoraux en Afrique, renforcer les institutions électorales et la conduite d'élections équitables, libres et transparentes ; la Déclaration de l'OUA/UA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002; les Directives de l'UA pour les Missions d'Observation et de Suivi des Elections de 2002 et d'autres instruments internationaux pertinents régissant l'observation des élections. Elle se base également sur le cadre juridique en vigueur pour l'organisation de l'élection présidentielle en République de Guinée.

2. Dans le cadre de cette évaluation, et ce conformément aux Directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections, la MOEUA s'est entretenue avec les autorités institutionnelles du pays ainsi que les principales parties prenantes au processus électoral, notamment, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Président de la cour constitutionnelle, le Président de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI), le corps diplomatique africain notamment, les ambassadeurs de l'Egypte et de l'Angola, le corps diplomatique européen notamment, les Ambassadeurs de l'Union Européenne, d'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Espagne et de l'Italie, les onze (11) candidats de la coalition de l'opposition, les délégués du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) ainsi que les organisations de la société civile regroupées au sein du conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CONOSG).

3. La MOEUA est arrivée en



Le Sénateur Augustin Matata Mapon

Guinée le 15 octobre et y séjournera jusqu'au 24 octobre 2020.

4. La MOEUA a organisé, pour ses observateurs, une séance d'orientation en vue de mettre à la disposition de ses observateurs des informations sur la méthodologie d'observation de court terme de l'Union Africaine (UA), y compris sur l'utilisation des formulaires utilisés pour la collecte des données le jour du scrutin.

Pour l'observation du scrutin, la MOEUA a déployé dix (10) équipes dans vingt-trois (23) préfectures suivantes : Boffa, Dubreka, Coyah, Forecariah, Boke, Fria, Gaoual, Koundara, Kindia, Mamou, Dabola, Dalaba, Pita, Labé, Koubia, Lélouma, Mali, Tougué, Faranah, Dinguiraye, Kouroussa, Kankan, Siguiri. Les observateurs de l'Union africaine ont pu visiter 147 bureaux de vote dont 52 en milieu rural.

#### III. Constats préliminaires : observations préélectorales

A. Contexte général de

#### l'élection présidentielle du 10 octobre 2020

##### 1. Contexte

5. L'élection présidentielle du 18 octobre 2020 est la troisième organisée par la Guinée depuis 2010. Cette élection fait suite aux législatives couplées avec le Référendum constitutionnel du 22 mars 2020 - qui avait consacré l'avènement de la quatrième République en Guinée.

6. Ces deux consultations ont été boycottées par une frange de la population regroupée au sein de l'alliance dénommée : Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC). Pour la majorité, il s'agissait d'une réforme constitutionnelle consolidante.

Ce scrutin est par conséquent marqué par la rupture du dialogue entre les acteurs politiques.

8. Les contestations contre le troisième mandat du président sortant ont mobilisé plusieurs personnes et ont entraîné des dégâts humains et matériels.

9. Le leader de l'Union des Forces Démocratiques de

Guinée (UFDG), principal parti d'opposition, a déclaré être déterminé à protéger le vote de ses militants et gagner les élections.

10. Le doute sur l'intégrité du fichier électoral et l'indépendance de la CENI, la Cour constitutionnelle, n'a fait qu'exacerber les tensions dans le pays.

##### 2. Cadre légal

11. Le cadre juridique régissant les élections en République de Guinée se réfère aux divers textes juridiques ci-après :

- La Constitution du 14 avril 2020 ;

- La Loi organique L/2018/044/AN du 05 juillet 2018 portant modification de certaines dispositions de la loi L/2012/016/CNT du 19 septembre 2012, portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la CENI;

- La Loi organique L/2017/039/AN du 24 février 2017, portant Code électoral révisé;

- La Loi ordinaire L/2017/040/AN du 24 février 2017, portant Code révisé des Collectivités Locales;

- La loi organique L/2011/006/CNT du 10 mars 2011, portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle.

##### 3. Administration électorale

12. L'article 4 de la Constitution susvisée consacre la CENI au rang d'institution constitutionnelle de la République de Guinée. Conformément à l'article 2 du code électoral, la CENI est juridiquement responsable de la gestion du processus électoral depuis l'inscription des électeurs sur les listes électorales, jusqu'à la proclamation des résultats provisoires; elle est dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est chargée de l'organisation de toutes les élections politiques et du ré-

(Suite en page 9)



# Observation électorale de l'UA en Guinée : mission accomplie pour Matata Ponyo

férendum en République de Guinée.

13. Elle est techniquement aidée par les départements ministériels concernés par le processus électoral, notamment le Ministère en charge de l'Administration du Territoire (art 1<sup>er</sup> de la loi organique L/2018/044/AN du 05 juillet 2018).

14. La MOEUA a noté que la CENI ne jouit pas de la confiance de toutes les parties prenantes pour jouer pleinement son rôle. Elle est accusée à tort ou à raison de ne pas être indépendante et impartiale.

## 4. Fichier électoral et carte d'électeur

15. Le fichier électoral guinéen polarise les dissensions entre pouvoir et opposition.

16. Après un premier audit en 2018, dont les recommandations n'avaient été que partiellement appliquées, le fichier, jugé non crédible notamment en raison de la présence de 2,5 millions d'électeurs inscrits sans pièces justificatives, avait entraîné le retrait par l'OIF, l'Union africaine et la CEDEAO, de leurs missions d'observation lors du double scrutin du 22 mars dernier.

17. Depuis, la CENI assure que ces électeurs ont été radiés et a lancé un nouvel enrôlement de deux semaines.

18. La CEDEAO a mandaté des experts électoraux pour auditer le fichier et le rendre plus crédible et fiable à travers le retrait des doublons, des mineurs, des personnes décédées qui suscitent la polémique.

19. Après le passage des experts de la CEDEAO, l'opposition a continué à dénoncer des disparités régionales.

20. La MOEUA a noté qu'il n'y a pas consensus de la classe politique guinéenne autour du fichier électoral.

## 5. Education et sensibilisation électorales

21. L'éducation et la sensibilisation citoyenne-électorale s'est faite conformément au cadre légal en vigueur dans le pays. En effet, les médias publics et privés ainsi que les langues nationales et le français qui est la langue officielle ont été utilisés comme de puissants vecteurs de sens démocratique. Cela, pour induire une meilleure mobilisation des électeurs.

Dans ce contexte, l'appropriation du vote et la vulgarisation des projets de société des candidats ainsi que les droits et devoirs des citoyens ont été portés tant par la société civile que par les

partis ou coalitions politiques. Globalement, les populations ont été bien informées dans la majorité des cas aux techniques du vote et aux enjeux du scrutin.

## 6. Participation des femmes

22. La MOEUA a noté avec satisfaction l'implication relativement importante des femmes dans les activités de la Société civile. Elle a relevé également les nombreuses dispositions du cadre juridique visant une meilleure implication des femmes dans le processus de prise des décisions.

23. Cependant, en dépit de ces efforts louables, la Mission a noté que la participation politique de la femme reste à renforcer.

En effet, pour l'élection présidentielle du 18 octobre 2020, la MOEUA n'a dénombré que deux femmes candidates.

## 7. Campagne électorale

25. La campagne électorale s'est déroulée dans un climat, quelque fois tendu, parfois ponctué de violences verbales et physiques. Les cortèges de certains candidats ont été attaqués et certains candidats ont été empêchés de faire campagne dans les fiefs de leurs challengers. Des cas de décès, de blessés, de destructions et d'incendies ont été déplorés.

26. Les partisans des candidats se sont affrontés à travers le pays et ont été intolérants.

27. La MOEUA a noté un certain déséquilibre entre les candidats dû certainement à la faible mobilisation des moyens financiers par certains. A titre d'illustration, la Mission a constaté que certains candidats n'ont pu déployer suffisamment d'affiches sur les voies et espaces publics.

## 8. Société civile

28. La Société civile joue un rôle essentiel dans le suivi du processus électoral en Guinée. Ses membres maîtrisent le terrain et en comprennent mieux les acteurs. Lors des échanges que la Mission a eu avec elle durant son séjour, elle a noté une réelle volonté de la part de celle-ci de prendre une part décisive au processus électoral.

29. La société devrait donc constituer l'ossature de l'observation électorale locale afin d'assurer la présence et le suivi citoyens à tous les niveaux du déroulement du processus électoral.

30. En prélude de l'organisation de l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020, et dans

le souci de la tenue d'un processus électoral inclusif, libre et transparent, le Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSCG), fort de sa mission de veille, d'alerte et de proposition de solutions de mise en place un comité de suivi citoyen dudit processus.

31. Ce suivi citoyen avait pour but de : - Faire le suivi régulier de toutes les opérations du processus électoral avant, pendant et après le scrutin; - Publier les rapports d'étape pour informer en toute objectivité l'opinion nationale et internationale sur le déroulement du scrutin dans toutes ses phases, en vue d'anticiper la prise d'actions concrètes pour corriger éventuellement des imperfections ou des irrégularités préjudiciables au processus.

La MOEUA a noté que le CNOSCG a fait un travail remarquable tout le long du scrutin du 18 octobre 2020 dans le suivi en temps réel des opérations de vote. La «situation room» mise en place a apporté un appui important dans la résolution de certains dysfonctionnements qui auraient pu entacher le bon déroulement du scrutin.

## 9. Médias

33. Les médias ont joué un éminent rôle positif de socialisation politique au sein de la société. Ils sont devenus de puissants leviers de la Communication des candidats, des partis et coalitions politiques. Les médias publics ont octroyé des temps d'antenne équitables aux candidats en lice. La Haute Autorité de la Communication gère l'équilibre entre les acteurs en compétition, leurs temps d'antenne et les grilles de programmes qui leur sont alloués pour faire leur campagne de sensibilisation médiatique afin de censurer au besoin les discours de haine dé-régulateurs dans le champ public.

34. En outre, les médias classiques et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) se sont mobilisés de façon déterminante lors de ce scrutin. Les acteurs ont tenté par tous les moyens de convaincre le plus d'électeurs à voter pour le candidat de leur choix.

35. Enfin, en dépit de quelques discours de haine à relents ethnico-régionalistes constatés par la Mission, l'élection s'est tenue dans un esprit de grande responsabilité tant auprès des acteurs médiatiques que politiques voire de la Société civile. Cette

responsabilité républicaine quasi-collective a permis de contenir les velléités de crispations politiques qui pouvaient déboucher sur des conflits aux relents identitaires au sein de l'Etat.

## B. Observation du jour du scrutin

1. Ouverture des bureaux de vote

36. La MOEUA a couvert l'ouverture des bureaux de vote dans vingt-trois (23) préfectures du pays. La quasi-totalité des bureaux observés ont commencé le scrutin à l'heure.

37. L'ouverture des bureaux de vote s'est déroulée dans une atmosphère pacifique et calme dans tous les centres de vote visités. Cette tendance est restée régulière tout au long de la journée.

38. Dès l'ouverture du scrutin, la Mission a remarqué de l'engouement et une affluente remarquable dans la quasi-totalité des centres visités surtout dans l'avant midi. Les Guinéens ont voté tôt.

## 2. Déroulement du scrutin

39. Dans la plupart des bureaux de vote couverts par la Mission, l'aménagement des bureaux permettait la fluidité du vote des électeurs. Par ailleurs, dans certains cas, les listes électorales n'étaient pas systématiquement affichées devant les bureaux de vote visités par la MOEUA. Cependant, les urnes étaient convenablement scellées dans tous les bureaux de vote observés.

40. Les scellés étaient convenablement mis aux urnes dans tous les bureaux de vote visités.

41. Les électeurs présentaient leur carte d'électeur avant de voter dans tous les bureaux de vote visités.

42. Une vérification systématique de l'identité de l'électeur au regard de la liste électorale physique a été faite dans tous les bureaux de vote visités.

43. Le doigt de l'électeur était marqué de l'encre indélébile dans tous les bureaux de vote visités.

44. Une assistance était apportée aux électeurs qui le souhaitent dans la plupart des cas par le personnel électoral ou par une personne de leur choix.

## 3. Matériel électoral

45. Le matériel était disponible en quantité suffisante dans tous les bureaux visités par la MOEUA.

## 4. Secret de vote

46. Le secret de vote était garanti dans la plupart des bureaux de vote visités.

47. Aucune irrégularité n'a été observée quant à ce.

## 5. Membres des bureaux de vote

48. Dans la quasi-totalité des bureaux de vote visités par les observateurs, le nombre du personnel électoral était au complet facilitant ainsi un déroulement fluide du vote.

49. Par ailleurs, la Mission a relevé parmi les membres des bureaux, un bon nombre de jeunes parmi lesquels une grande part des jeunes dames.

50. La MOEUA a noté que les agents électoraux ont globalement respecté les procédures de vote et ont fait preuve de bonne volonté dans l'accomplissement de leurs tâches.

## 6. Représentants des candidats

51. La MOEUA a noté une mobilisation importante des représentants de candidats tout au long de la journée du vote, avec en moyenne 3 représentants par bureau de vote visité.

Si cette présence permet de renforcer la transparence et la crédibilité des opérations de vote, la MOEUA a noté une représentation inégale des candidats en lice.

53. Par ailleurs, la Mission a relevé la sous-représentation des femmes parmi les représentants des candidats.

54. Ces derniers se sont acquittés de leur tâche de manière professionnelle.

## 7. La sécurité

55. Le personnel chargé de la sécurité était présent dans tous les centres de vote visités par la MOEUA et son comportement a été jugé professionnel et discret.

## 8. Fermeture et dépouillement

56. A l'instar de la journée de vote, les opérations de fermeture et de dépouillement se sont déroulées dans un climat de sérénité.

57. Tous les bureaux de vote visités lors du dépouillement ont clôturé à l'heure légale.

58. Dans la quasi-totalité des bureaux de vote visités, aucune file n'était remarquée lors de la clôture du scrutin.

59. L'ensemble des bureaux de vote ont été aménagés de manière à faciliter le suivi et l'observation des opérations de clôture et de dépouillement, permettant ainsi aux représentants des candidats de s'acquitter de leurs tâches en toute quiétude.

(Suite en page 10)

# Brexit : les pourparlers reprennent à Londres, après une semaine de blocage

**C'est dans la douleur que l'Union européenne négocie les modalités de mise en œuvre du Brexit avec Londres. En face, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, se montre intransigent.**

## ECONEWS AVEC LE POINT

Après une semaine de blocage, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont repris jeudi à Londres leurs négociations commerciales post-Brexit, avec d'importantes divergences à combler et très peu de temps pour échapper au «no deal».

«Clairement, des différences significatives demeurent entre nos positions sur les sujets les plus difficiles, mais nous sommes prêts avec l'UE à voir si c'est possible de les rapprocher lors de discussions intensives», a indiqué un porte-parole du Premier ministre Boris Johnson dans un communiqué. «Il est tout à fait possible que les négociations échouent», a-t-il averti.

Les Européens ont prévu qu'un compromis devait être trouvé avant la fin octobre pour qu'un accord de libre-échange soit en place le 1<sup>er</sup> janvier, fin de la période de transition pendant laquelle les règles européennes continuent de s'appliquer sur le territoire britannique.

Cela leur donne une dizaine de jours, à moins de jouer les prolongations, pour s'accorder sur des sujets aussi complexes que l'accès aux poissons britanniques pour les

pêcheurs européens ou le niveau d'alignement avec les règles de l'UE consenti par Londres pour accéder au marché européen sans quotas ni droits de douanes.

Une équipe de négociateurs européens doit arriver dès ce jeudi à Londres. Les discussions doivent s'y tenir jusqu'à dimanche. Ensuite, elles auront lieu en personne ou par visioconférence, selon ce qui sera décidé.

Elles sont prévues de manière quotidienne, week-end compris, sur tous les sujets en parallèle et sur la base de textes légaux, comme le voulait Londres sans attendre un compromis de principe.

### «CROISONS LES DOIGTS»

Malgré l'urgence de la situation, les deux parties ont passé la dernière semaine à un jeu de ping-pong, exigeant de l'autre de faire le premier pas, après un sommet européen marqué par la fermeté des 27. Boris Johnson avait alors déclaré les pourparlers «terminés» et demandé à son pays de se préparer à un «no deal», une perspective potentiellement dévastatrice pour des économies déjà ébranlées par la pandémie à Covid-19.

«Croisons les doigts



Le Premier ministre britannique ne rend pas la tâche facile à l'UE. C'est dans la douleur que se négocie le Brexit.

pour que cette nouvelle intensification des discussions aboutisse», a déclaré le secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité publique, Kit Malthouse, sur la chaîne Sky News.

«Les négociations impliquent souvent un peu de mauvaise humeur et de tension, et des portes qui claquent et le fait de partir», a-t-il ajouté. «C'est dans la nature d'une négociation que les choses se tendent, surtout vers la fin quand vous êtes

confrontés à une date butoir».

Pour débloquer la situation, les négociateurs européens Michel Barnier et britannique David Frost se sont parlé par téléphone tous les jours depuis le début de semaine.

Dans une apparente concession aux Britanniques, Michel Barnier s'est dit mercredi, devant les députés européens, prêt à rechercher «les compromis nécessaires,

de chaque côté». Il a assuré qu'un accord se ferait «dans le respect de la souveraineté britannique».

«Le Royaume-Uni a insisté ces derniers jours pour que l'UE s'engage sur la «souveraineté+» du pays et «confirme un compromis des deux côtés». Ce que Barnier s'est employé à faire», a expliqué une source européenne.

Les discussions butent toujours sur trois sujets: l'accès des Européens aux poissonneuses eaux britanniques, les garanties réclamées à Londres en matière de concurrence, et la manière de régler les différends dans le futur accord.

Lui aussi devant les eurodéputés mercredi, le président du Conseil européen, Charles Michel, a reproché à Londres de vouloir accéder au marché unique européen «tout en étant capable de s'écarter de nos normes et réglementations, quand cela lui convient».

Sans accord, les échanges entre les deux parties seront dès le 1<sup>er</sup> janvier régis par les règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), synonymes de droits de douanes élevés. Même en cas de compromis évitant cette brusque rupture, les entreprises doivent se préparer à des démarches chronophages pour exporter et se plier aux normes respectives.

## Observation électorale de l'UA en Guinée : mission accomplie pour Matata Ponyo

(Suite de la page 9)

60. La MOEUA a relevé que le dépouillement s'est déroulé dans les bureaux de vote juste après la clôture du scrutin.

61. Cependant, certains membres des bureaux de vote n'ont pas respecté scrupuleusement les procédures de dépouillement telles que prévue par la loi.

62. Malgré ces quelques dysfonctionnements, la clôture et le dépouillement du scrutin se sont déroulés de manière satisfaisante; comme en témoigne l'absence de plaintes formulées auprès du président dans tous les bureaux de vote visités par la MOEUA.

63. Par ailleurs, les représentants des candidats n'ont pu recevoir une copie du procès-verbal dans tous les bureaux visités lors du dépouillement.

64. En revanche, les procès-verbaux ont bel et bien été affichés dans les bureaux visités.

### Conclusion

65. L'élection présidentielle du 18 octobre 2020 en République de Guinée est intervenue dans un contexte politique et électoral tendu, laissant craindre légitimement des risques de violences graves.

66. La MOEUA a relevé avec satisfaction que malgré un tel risque, le scrutin s'est déroulé dans la transparence, la sécurité, le calme et la sérénité, preuve encore une fois de la maturité du peuple et des acteurs politiques guinéens. Tous les Guinéens remplissant les conditions de voter et qui se sont déplacés ont pu voter.

67. La MOEUA voudrait adresser toutes ses félicitations à l'ensemble des élec-

teurs pour leur mobilisation exemplaire et pacifique qui a permis le bon déroulement du scrutin.

68. Elle tient à remercier les autorités et l'ensemble des acteurs pour la tenue du scrutin et des dispositions prises en vue de garantir les meilleures conditions de son travail.

### IV. Recommandation Au Gouvernement

69. Entamer des réflexions et des consultations nationales pour renforcer l'indépendance et l'impartialité de l'organe de gestion des élections, conformément aux requis de la Charte Africaine pour la Démocratie, les Elections et la Gouvernance CADEG, afin de renforcer les conditions de confiance nécessaire à un processus électoral crédible et apaisé;

70. Engager un dialogue franc avec les différents acteurs de

la vie politique nationale en vue du renforcement de la démocratie et des institutions démocratiques en République de Guinée ;

71. Prendre les mesures positives de nature à encourager et renforcer la participation de la femme à tous les niveaux de la vie politique et administrative du pays

A la CENI

72. Renforcer les capacités du personnel électoral;

73. Afficher systématiquement les listes des électeurs devant les bureaux de vote;

74. Doter le pays d'un fichier électoral viable; Aux Partis politiques et acteurs politiques

75. Préserver le climat actuel de paix dans un esprit de conciliation en évitant tout discours incendiaire ou acte de défiance;

76. Faire preuve de l'esprit démocratique et républicain

en respectant les résultats officiels proclamés par les autorités compétentes et faire recours aux voies légales en cas de contestation éventuelles de ceux-ci;

77. Favoriser la représentation des femmes aux instances de direction des partis politiques et améliorer sa participation en qualité de représentant du parti ;

A la société civile

78. Contribuer à la sensibilisation et à l'éducation civique des citoyens à travers tout le pays ;

79. Participer de manière active, neutre et impartiale à la vie de la nation en générale et au processus électoral en particulier.

FAIT À CONAKRY, LE 20 OCTOBRE 2020

SEM. AUGUSTIN MATATA  
PONYO MAPON.  
CHEF DE MISSION

# Linafoot : T.P. Mazembe obtient sa première victoire face à JSK 2-1

Après avoir réalisé un nul face à l'AsV.Club, le TP Mazembe a finalement signé sa première victoire face à JSK.

NANA K.

Le TP Mazembe a enfin obtenu, mercredi au stade des Martyrs de la Pentecôte, en match comptant de la 3<sup>ème</sup> journée, sa toute première victoire de la 25<sup>ème</sup> édition du championnat national de la Linafoot, en s'imposant devant la Jeunesse Sportive de Kinshasa (JSK) sur le score de 2 buts à 1.

Le T.P. Mazembe a empoché ses trois premiers points après deux nuls consécutifs face à Blessing de Kolwezi et l'As V.Club de Kinshasa. Les deux réalisations du T.P. Mazembe étaient l'œuvre de Joël Beya, respectivement à la 12<sup>ème</sup> et à la 16<sup>ème</sup> minute de la partie. L'unique réalisation de JSK était signée par Jean Baleka à la 60<sup>ème</sup> minute de jeu.

À Goma au stade de l'Unité, Dauphins Noirs a fait

match nul face au FC Renaissance du Congo par un score d'un but partout. C'était un match âprement disputé entre les deux clubs. Waka Bofafaka a réussi à ouvrir le score à la 61<sup>ème</sup> minute au profit du FC Renaissance du Congo.

Les Dauphins noirs sont parvenus à trouver le chemin de l'égalisation à la 79<sup>ème</sup> minute. La pression de l'avant-centre des Dauphins noirs, Linda Mtang, a obligé le défenseur Nzungu Mafwana à marquer contre son propre camp, ramenant les deux parties à égalité.

À Kolwezi au stade Dominique Duir, le FC Blessing a fait jeu égal contre SM Sanga



Balende de Mbuji-Mayi, se séparant dos à dos avec un sore vierge.

## PAMPHILE MIHAYO À L'ÉCOLE DE L'APPRENTISSAGE

Malgré les efforts fournis, les protégés d'Andy-Magloire Mfutila n'ont pas pu soumettre l'équipe de Kolwezi. Sur

trois sorties, Sanga Balende totalise 5 points.

L'ancien coach du TP Mazembe, Pamphile Mihayo, a quitté Lubumbashi mercredi 21 octobre pour la Belgique où il va passer six mois de stage. Le désormais entraîneur du Mazembe va passer la majeure partie de sa formation en Belgique où il

commence par un stage d'observation et d'apprentissage de techniques de détection et de formation des joueurs, avant de travailler avec le club belge de Standard de Liège sous la supervision du coach Philippe Montanier. C'est une promesse du président Moïse Katumbi Chapwe qui s'est réalisée.

Juste avant son départ pour la Belgique, Pamphile Mihayo s'est confié à la presse, félicitant le président Katumbi pour avoir enfin concrétiser sa promesse.

« Le président Katumbi a toujours été un homme de parole et il a réalisé sa promesse. Le programme est encore long. Si tout se passe bien, je veux mettre six mois », a indiqué Mihayo.

## Le Conseil d'administration de DCMP valide la démission de Vidiye Tshimanga

N. KANKU

Le Conseil d'administration de DCMP (Daring Club Motema Pembe) a validé le départ de Vidiye Tshimanga. En effet, le président de la coordination de DCMP, Vidiye Tshimanga, a annoncé sa démission suite à « ses occupations à la présidence de la République et à d'autres charges familiales », a rapporté Congo profond sur son site Internet.

Dans une correspondance lui adressée par Jonas Mukamba, président du Conseil d'administration de DCMP, Vidiye Tshimanga a été cependant prié d'expédier les affaires courantes, en attendant que le club pourvoie à son remplacement.

Élu en juillet 2019 pour un mandat de trois ans, Vidiye Tshimanga ne va donc pas achever son mandat.

« Ma fierté aura été de faire acheminer nos couleurs lors de la saison 2019-2020 jusqu'aux portes des quarts de finale de la compétition africaine, performance non relevée depuis presque 10 ans... Nonobstant ces résultats encourageants et prometteurs pour l'avenir de notre chère équipe, je suis au regret de me rendre à l'évidence que les responsabilités qui m'ont été confiées par le chef de l'État, ainsi que mes charges familiales et privées sont autant de freins à mon entière responsabilité pour maintenir à insuffler au DCMP... J'ose croire que vous trouverez un remplaçant valable, à

même d'atteindre les meilleurs objectifs cette saison au poste de président de coordination dont je prends congé avec beaucoup de tristesses », écrit Vidiye Tshimanga dans une correspondance datant du 12 octobre dernier.

À 72 heures du classico DCMP-TP Mazembe, soit ce dimanche 25 octobre, un

mauvais vent vient de secouer les Immaculés, alors qu'ils venaient de remporter leur premier match de la saison dimanche dernier, face au FC Renaissance.

Il faudrait donc signaler que le Daring est confronté à beaucoup de problèmes depuis le début de cette saison. Plusieurs plaintes ont été dé-

posées par ses anciens joueurs à la FIFA, alors qu'interdiction lui est faite d'enregistrer un nouveau joueur avant la paie de ses dettes. Toutefois, l'opinion sportive se demande si ce n'est pas à cause de tous ces problèmes et d'autres, non connus du grand public, que Vidiye Tshimanga a jeté l'éponge?



DARING CLUB MOTEMA PEMBE /IMANA  
D.C.M.P /K  
CLUB OMNISPORT

CO-FONDATION

Le 22 Février 1936

Matricule 101-01-336 / FECOFA

Kinshasa, le 20 Octobre 2020

A Monsieur Vidiye Tshimanga Tshipanda  
Président de Coordination du DCMP/K  
à Kinshasa/RDC

Concerne : Réponse à votre lettre du 12 Octobre 2020 ayant pour objet « Démission de votre poste de Président de Coordination du DCMP/K »

Monsieur le Président de Coordination,  
C'est avec beaucoup de regrets que nous avons réceptionné votre lettre de démission en concerne.  
Vous nous avez honoré en redonnant espoir et fierté à tous les vrais imaniens, par le travail abattu la saison dernière, tant au niveau du championnat national qu'à celui de la CAF.  
Nous comprenons la charge de vos obligations tant privées que publiques, et recevons votre lettre de démission avec beaucoup d'amertume.

Cela étant, en votre qualité d'administrateur du DCMP/K, nous vous demandons de bien vouloir assumer les affaires courantes et la gestion du Club, jusqu'à ce qu'un nouveau candidat répondant aux critères de sérieux, de stabilité financière, d'engagement, d'amour sincère et de maîtrise du DCMP/K se présente afin de vous remplacer valablement.

Recevez nos plus sincères salutations.

Patriarche Jonas MUKAMBA Kadiata Nzemba  
Fondateur - Président du Conseil d'Administration

Le Patriarche  
Jonas Mukamba  
Kadiata Nzemba

**ECONEWS**

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations  
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana  
Nteba),

Local n°50, Kinshasa/  
Gombe

Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05

+ 243 900 939 100

E-mail :

kuediasala@gmail.com

www.econews.cd

Le média de l'émergence

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF

Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE

Faustin KUEDIASALA

Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI

Francy MAYUMA

Olivier DIOSO

A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS

Marc NZATE

Nana Kanku

MUTSHI

WEB MASTER

Tighana Masiala

PRODUCTION

Michel MASUDI

Odon MODJIRI

COMMERCIAL

John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL

Réné LOKOTA

# Tensions au sein de la coalition : des ambassadeurs en sapeur-pompier auprès de Tshisekedi

**Alors qu'un vent violent souffle au sein de la coalition au pouvoir, des diplomates, occidentaux pour la plupart, accrédités à Kinshasa, ont pris leur bâton de pèlerin pour une mission de bons offices auprès du chef de l'Etat Félix Tshisekedi. La journée de jeudi 22 octobre n'a pas été de tout repos pour le Président de la République. L'instabilité récurrente de la partie Est de la RDC était également à l'ordre du jour.**

ECONEWS

**A** lors qu'il a promis de s'adresser ce vendredi à la nation, des diplomates occidentaux en poste à Kinshasa ont voulu en savoir un peu plus en faisant jeudi le déplacement de la cité de l'Union africaine où le chef de l'Etat Félix Tshisekedi a établi ses bureaux.

Selon la presse présidentielle, une délégation des ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et représentants des organismes internationaux basés en RDC a été reçue par le Président de la République. La problématique sécuritaire dans l'Est de la RDC était au menu de leurs échanges. C'est côté cour.

Côté jardin, des indiscretions rapportent que de graves tensions qui minent la coalition au pouvoir ont été sur la table des discussions. Craignant une escalade de violences qui pourraient perturber la marche de la RDC, les diplomates occidentaux ont décidé de jouer au sapeur-pompier.

Toujours est-il que, revenant sur le dossier de l'Est de la RDC, Mme Emilie Maltman, ambassadrice de Grande-Bretagne en RDC, a

indiqué que les diplomates ont été informés du nouveau projet de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion Communautaire (DDRC) ; une nouvelle approche conçue par le chef de l'Etat en vue de l'éradication des groupes armés dans l'Est de la RDC. Ils ont unanimement salué cette initiative et promis leur appui pour sa réussite.

A en croire la presse présidentielle, les représentants de la communauté internationale se sont particulièrement réjoui d'avoir un point focal, notamment la Banque mondiale et la Monusco. Les ambassadeurs des Etats-Unis, de la France, de Grande-Bretagne, du Canada, de la Suisse, de la Belgique ainsi que des représentants de l'Union européenne, de la Banque mondiale et de la Monusco ont pris part à cette séance de travail.

## PLAIDOYER POUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Bien avant de s'entretenir avec les diplomates occidentaux, Félix Tshisekedi qui se prépare à prendre en 2021 la présidence tournante de l'Union africaine a, en sa qualité de premier vice-président de l'UA, participé à la 2<sup>ème</sup> réu-



Félix Tshisekedi et les ambassadeurs occidentaux. Objectif : sauver le pays d'un naufrage.

nion de coordination entre l'UA, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux.

Présidée en visioconférence par le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'UA, cette réunion a connu la participation des chefs d'Etat du Mali, du Kenya et de l'Égypte - tous membres du bureau de l'UA. Les chefs d'Etat, présidents en exercice des comités économiques régionaux, dont ceux du Gabon (CEEAC), du Rwanda (EAC), du Mozambique (SADC), du Ghana (CEDEAO), du Tchad (CEN-SAID) et du Soudan (IGAD), ont également pris part à cette réunion.

Dans son allocution, Félix Tshisekedi a rappelé à

ses homologues l'adhésion totale de la RDC à la nécessité impérieuse de concrétiser les programmes d'intégration régionale avec la ZLECAF comme pilier de cette vision. « La RDC prend toutes les dispositions pour ratifier les instruments juridiques de la Zone de libre échange économique africaine », a-t-il déclaré. Selon lui, la ZLECAF doit, pour « produire ses effets optimaux, s'accompagner de l'industrialisation, de la transformation de nos matières premières et de la solution du défi énergétique d'Inga ».

Cette 2<sup>ème</sup> réunion a aussi examiné le rapport intermédiaire sur la pandémie à Covid-19 en Afrique.

Le rapport sur l'état d'in-

tégration régionale et la situation des institutions financières de l'UA ont été également intégrés à l'ordre du jour.

Président de l'UA en 2021, Félix Tshisekedi a fait le plaidoyer en vue de l'allègement de la dette des pays africains pour dégager des marges financières, non seulement pour la riposte contre la Covid-19, mais aussi pour le renforcement des systèmes de santé publique et la relance des économies et secteurs sociaux impactés par cette pandémie.

A noter que cette réunion a aussi connu la participation du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, et celle du Commissaire de l'UA aux affaires sociales.

## CORONAVIRUS COVID-19



**Lavez-vous** régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon



**Toussez ou éternuez** dans un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude



**Utilisez des mouchoirs en papier** et jetez-les dans une poubelle fermée



**Si vous êtes malade**, restez chez vous



**Évitez autant que possible** de vous toucher le visage avec les mains



**Évitez**, les poignées de main



**Évitez**, les contacts rapprochés